

National Policy 13.5 – Army Cadet Medal of Merit

Annex A - Army Cadet Medal of Merit with RODGER bar

1. Introduction

Major-General Elliot Rodger, CBE, CD was a former Army Cadet from Amherst, Nova Scotia. He was a graduate of the Royal Military College in Kinston and McGill University in Montreal. He commissioned into Royal Canadian Engineers. As a senior and general officer during the Second World War, MGen Rodger saw service at 1st Canadian Corps Headquarters, Canadian Military Headquarters, and was General Staff Officer 2 Canadian Corps during the invasion of Normandy.

Following the war and upon return to Canada, MGen Rodger held several staff officer and command positions including General Officer Commanding Prairie Command where he was responsible for all Army Cadets in Western Canada. He retired in 1956 as Vice Chief of the Defence Staff at Army Headquarters.

In 1965, MGen Rodger was appointed Colonel Commandant of Cadet Services of Canada and Royal Canadian Army Cadets. Since his retirement in 1956 and his appointment as Colonel Commandant, the estimated population of the Royal Canadian Army Cadets has plummeted from an estimated 24,000 to approximately 12,000. Being primarily a school-based youth program, the Army Cadet program often found itself unwelcome into the school curriculum. Army Cadet program leaders began to look at ways of stabilizing the Army Cadet population while increasing community support for the Army Cadet program. In reviewing the success and best practices of the Sea and Air Cadet programs, he noticed that each had an associated civilian League who helped promote the program within communities. Almost immediately, MGen Rodger began work on recruiting former Army Cadets, friends, and colleagues to form what would become The Army Cadet League of Canada.

Politique nationale 13.5 - Médaille du mérite des cadets de l'Armée

Annex A - La Médaille du mérite des cadets de l'Armée avec barrette RODGER

1. Introduction

Le Major-Général Elliot Rodger, CBE, CD est un ancien cadet de l'Armée originaire d'Amherst, en Nouvelle-Écosse. Il est diplômé du Collège militaire royal de Kinston et de l'Université McGill de Montréal. Il a reçu sa commission d'officier dans le Corps royal du génie canadien. En tant qu'officier supérieur et général pendant la Seconde Guerre mondiale, le Mgén Rodger a servi au quartier général du 1er Corps canadien, au quartier général militaire canadien et a été officier d'état-major général du 2e Corps canadien lors du débarquement en Normandie.

Après la guerre et à son retour au Canada, le Mgén Rodger a occupé plusieurs postes d'officier d'état-major et de commandement, dont celui d'officier général commandant le Commandement des Prairies, où il était responsable de tous les cadets de l'Armée dans l'Ouest canadien. Il a pris sa retraite en 1956 en tant que vice-chef d'état-major de la défense au quartier général de l'Armée.

En 1965, le Mgén Rodger est nommé colonel commandant du Service des cadets du Canada et des Cadets royaux de l'Armée canadienne. Depuis sa retraite en 1956 et sa nomination au poste de colonel commandant, la population estimée des Cadets royaux de l'Armée canadienne a chuté d'environ 24,000 à environ 12,000 personnes. Le programme des cadets de l'Armée étant principalement un programme scolaire pour les jeunes et il n'était pas toujours bien accueilli dans les programmes scolaires. Les dirigeants du programme des cadets de l'Armée ont commencé à chercher des moyens de stabiliser la population des cadets de l'Armée tout en augmentant le soutien de la communauté au programme des cadets de l'Armée. En examinant les succès et les meilleures pratiques des programmes des cadets de la Marine et de l'Aviation, il a remarqué que chacun d'entre eux était associé à une ligue civile qui aidait à promouvoir le programme au sein des collectivités. Presque immédiatement, le Mgén Rodger a commencé à recruter d'anciens cadets de l'Armée, des amis et des collègues pour

former ce qui allait devenir la Ligue des cadets de l'Armée du Canada.

In 1970, LGen Walsh (whom MGen Rodger personally recruited) replaced MGen Rodger as Colonel Commandant. LGen Walsh continued MGen Rodger’s work in establishing a League for Army Cadets. In 1971, MGen Rodger’s vision was finally completed.

En 1970, le Lgén Walsh (que le Mgén Rodger a personnellement recruté) remplace le Mgén Rodger au poste de colonel commandant. Le Lgén Walsh poursuit le travail du Mgén Rodger en mettant sur pied une ligue pour les cadets de l'Armée. En 1971, la vision du Mgén Roger est enfin réalisée.

2. Eligibility and Criteria

2. Admissibilité et critères

The RODGER bar was created to recognize outstanding Army Cadets for accomplishments during the Silver Star training program. In addition to the basic requirements laid out in Section 2, eligible cadets must be:

La barrette RODGER a été créée pour récompenser les cadets de l'armée qui se sont distingués par leurs réalisations au cours du programme de formation Étoile d’argent. En plus des exigences de base énoncées à la section 2, les cadets admissibles doivent:

- a. Any Army Cadet who has completed Silver Star in the nominating training year;
- b. Achieved the minimum rank of Master Corporal; and
- c. Be nominated by the Corps Support Committee Chair, the Corps Commanding Officer, and the Corps’ most senior Army Cadet.

- a. Avoir terminé le programme Étoile d’argent au cours de l'année d'entraînement qui a mené à la mise en candidature;
- b. Avoir atteint le grade minimum de caporal-chef;
- c. Être proposé par le président du comité de soutien du corps, le commandant du corps et le cadet de l'Armée le plus ancien du corps.

3. Nomination Responsibilities and Process

3. Responsabilités et processus de mise en candidature

Local

Local

Corps Support Committee Chairs, in cooperation with the Corps Commanding Officer, and the Corps’ most senior Army Cadet shall be responsible for nominating eligible cadets to their respective Branch.

Le président du comité de soutien des corps, en coopération avec le commandant du Corps et le plus ancien cadet de l’Armée du Corps sont responsables de la mise en candidature des cadets admissibles auprès de leur division respective.

Nomination packages shall include:

Les trousse de mise en candidature doivent comprendre :

- a. Cadet Training Records (Cadet Information Card with redacted personal information if required is sufficient); and
- b. Letter of nomination by each of the Support Committee Chair, Commanding Officer, and the Corps’ most senior Army Cadet that demonstrates how the nominees fulfill all criteria. One letter signed by all nominators may be acceptable.

- a. Les dossiers de formation des cadets (la carte d'information des cadets, expurgée le cas échéant des informations personnelles, suffit);
- b. Une lettre de mise en candidature signée par le président du comité de soutien, le commandant et le cadet de l'Armée le plus ancien du corps, qui démontre que les candidats répondent à tous les critères. Une lettre signée par tous les proposants peut être acceptée.



Nomination packages shall be received by the Branch no later than August 31st annually.

Les dossiers de mise en candidature doivent parvenir à la division au plus tard le 31 août de chaque année.

Branch

Division

Branches are responsible for establishing selection committees. Such committees shall include a member of the Regional Cadet Support Unit. They shall review all nominations and when required, request that the RCSU validate information presented.

Les divisions sont responsables de la mise sur pied des comités de sélection. De tels comités doivent comprendre un membre de l'Unité régionale de soutien des cadets, passer en revue toutes les mises en candidature et au besoin demander que l'URSC valide l'information présentée.

Selections shall be made no later that October 1st annually.

Les sélections doivent être effectuées au plus tard le 1er octobre de chaque année.

Upon selection of the recipient, the Branch shall advise the National Office.

Une fois le lauréat choisi, la division en avise le Bureau national.

National Office

Bureau national

The National Office shall distribute the appropriate number of medals, undress ribbons, and devices to the Branches.

Le Bureau national distribue le nombre approprié de médailles, de rubans de petite tenue et d'insignes à la division.

4. Announcement & Presentation

4. Annonce et remise

The Branch shall be responsible for the medal presentation and announcement.

La division est responsable de la remise et de l'annonce de la médaille.

The presentation shall be made during an appropriate ceremony no later than December 31st.

La remise se fait au cours d'une cérémonie appropriée, au plus tard le 31 décembre.

5. Allotment & Distribution

5. Attribution et distribution

Each Branch shall be allocated 1 award per 250 Army Cadets or portion thereof (249 cadets = 1 medal, 251 cadets = 2 medals). Population reports issued by Cadets & Junior Canadian Rangers in the Spring shall be used for that award year.

Chaque division se verra attribuer une médaille par tranche de 250 cadets de l'Armée ou partie de celle-ci (249 cadets = 1 médaille, 251 cadets = 2 médailles). Les rapports de population émis par les Cadets et les Rangers juniors canadiens au printemps seront utilisés pour cette année de remise.

Branches are encouraged where and when appropriate to ensure that recipients are dispersed geographically.

On encourage les divisions à s'assurer que les récipiendaires sont dispersés géographiquement. Lorsque plusieurs prix sont accordés, le récipiendaire devra porter tous les insignes.

Approved April 2025

Approuvé en avril 2025



